

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- > soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols
- > produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains
- > régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant
- > ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs

Les pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- > La recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages
- > La recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure etc.) et la consommation d'énergie
- > L'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques
- > La prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, ...)

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation).

Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

Partenaires



La marque des produits certifiés de l'agriculture biodynamique



Financeurs



Le lieu

La Ferme du Chêne
Thérèse Piel et Bernard Schmitt
35580 BAULON

02 99 85 34 27

bernard.schmitt06@laposte.net

Accès

La Ferme du Chêne se trouve à 25 km Sud Ouest de Rennes, sur la route de Lorient RN24. Sur la RN 24 prendre la sortie Saint Thurial - Baulon. Traverser le bourg de Saint-Thurial. Continuer direction Baulon. Juste après le panneau de sortie de Saint-Thurial, prendre la 1ère à droite. Dans le hameau Les Métairies, à droite direction "Le Chêne", la ferme est à 800m.

Repas midi

Repas tirés du sac, chacun amène des produits qui seront partagés, soupe proposée par la ferme.



FORMATION

Agriculture biodynamique

Bases et pratiques



Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique
(MABD)

Pôle Formation

5 place de la Gare 68000 Colmar
www.bio-dynamie.org

N° agrément formation professionnelle : 42680121868

Pour tout renseignement complémentaire
sur les formations professionnelles:

Contact : Hélène Salvador

Tél. : 03 89 23 37 68 ou h.salvador@bio-dynamie.org

En Ille et Vilaine
35580 Baulon

Les 26 et 27 Janvier 2015
et les 16 et 17 Février 2015

Agriculture biodynamique

Bases et pratiques



Les 26 et 27 Janvier et les 16 et 17 Février 2015

Objectifs

Identifier et comprendre les concepts de base de l'approche et de la méthode biodynamique

Connaître les techniques spécifiques et aborder leur mise en pratique

Le programme

1^{ère} journée : lundi 26 janvier (9h30-17h30) Approche méthodologique de la biodynamie

- Histoire de l'agriculture biodynamique
- Principes fondamentaux spécifiques
- Une autre approche du vivant

- Conception des règnes de la nature
- Notion d'individualité agricole, relations et équilibres dans l'écosystème

2^{ème} journée : mardi 27 janvier (9h00-17h00) La biodynamie appliquée aux cultures

- Agronomie : rotations, façons culturales
- Fertilisation et travail du sol
- Raisonnement de la protection phytosanitaire
- Aménagements paysagers et biodiversité
- Gestion de la fumure
- Gestion des adventices, parasites, maladies

3^{ème} journée : lundi 16 février (9h30-17h30) Des bases à la pratique

- Préparations biodynamiques pour les cultures et les composts
- Qualité de l'eau, dynamisations, pulvérisations
- Eléments d'astronomie pour comprendre les rythmes solaires, lunaires et planétaires
- Utilisation et respect des rythmes
Mise en pratique (dynamisation d'un compost, brassage d'une préparation)

4^{ème} journée : mardi 17 février (9h-17h00) Approche d'un thème spécifique

Apports spécifiques et approfondissement : itinéraires techniques, application des préparations etc. en réponse aux demandes des participants.
Visite d'un domaine agricole



Les intervenants

Vincent Masson, conseiller agricole formateur en agriculture biodynamique.

Bernard Schmitt, maraîcher en biodynamie et formateur.

Votre bulletin est à retourner avant le 09/01/15 à :
MABD Pôle Formation - 5 place de la Gare - 68000 Colmar
Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre du MABD.
Une confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant le stage.

Bulletin d'inscription

ILLE ET VILANINE Bases et pratiques

Les 26 et 27 Janvier et les 16 et 17 Février 2015

- 0 €** pour les agricultrices, agriculteurs, conjoint(e)s collaborateurs, cotisant(e)s solidaires à jour de leur cotisation VIVEA et les personnes en cours d'installation **(uniquement sur présentation de l'attestation)**
Date de naissance :/...../ 19.....
La formation est prise en charge par les fonds VIVEA, FEADER et FSE. Pour valider votre inscription, joindre un **chèque de caution d'un montant de 100 € (50 €/j)** à l'ordre du MABD.
Ce chèque vous sera restitué à la fin de la formation si vous êtes présent sur toute la durée de la session et finançable par le VIVEA.
- 200 € (50 €/j)** pour les particuliers - chèques vacances acceptés.
Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation
- 500 € (125 €/j)** pour les salarié(e)s agricoles et personnes prises en charge au titre de la formation professionnelle, techniciens, conseillers et autres.
Demande individuelle à faire à votre FAFSEA ou fond de formation pour une **prise en charge partielle ou totale des frais de formation et du salaire.** Devis fournis sur demande.

-
- Je suis déjà adhérent au MABD en 2015
 - 20 €** Adhésion 2015 annuelle obligatoire

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Fax :

Mail :

Votre activité agricole principale :

Hébergement proposé dans un gîte proche :

- J'ai besoin d'un hébergement la nuit du 26 janvier 2015
- J'ai besoin d'un hébergement la nuit du 16 février 2015

Le tarif pour le logement sera communiqué ultérieurement aux personnes qui s'inscrivent, il sera fonction du nombre de personnes. Le règlement pour l'hébergement s'effectuera le jour de la formation.